

À publier immédiatement

PRÉCISIONS POUR LA VACCINATION DES PERSONNES DU GROUPE PRIORITAIRE 8

Rimouski, le 19 avril 2021 – Le CISSS du Bas-Saint-Laurent tient à apporter des précisions concernant la vaccination du groupe prioritaire 8, soit les personnes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.

Il s'agit donc des **patients hospitalisés en raison de leur maladie chronique**. Les maladies chroniques visées sont : maladies cardiaques, pulmonaires et rénales, obésité, hypertension, diabète, immunosuppression incluant les personnes sous traitement actif pour un cancer, anémie falciforme, trisomie 21 et toute pathologie qui entraîne des difficultés importantes à gérer les sécrétions respiratoires.

Le groupe prioritaire 8 inclut également les **patients atteints des conditions suivantes qui sont suivis en ambulatoire de façon régulière**: les patients dialysés pour insuffisance rénale, les personnes greffées d'organes solides, les greffes hématopoïétiques ou médullaires, les personnes sous traitements actifs de cancérologie, les personnes avec des problèmes neurodégénératifs à un stade avancé ou autre condition entraînant des difficultés importantes à gérer les sécrétions respiratoires et les personnes qui ont besoin de recevoir une dose de vaccin sous la supervision d'un allergologue.

Il est à noter que **toutes les personnes du groupe prioritaire 8 seront contactées par le CISSS du Bas-Saint-Laurent qui leur attribuera un rendez-vous pour la vaccination en mai**. En terminant, voici un lien vers une vidéo réalisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux qui résume bien quelles sont les personnes appartenant au groupe prioritaire 8. <https://fb.watch/4VuGEYo93/>

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget global de 800 M\$, le CISSS emploie quelque 7850 employés, peut compter sur 568 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

– 30 –

Information :
Gilles Turmel
Conseiller aux relations médias
CISSS du Bas-Saint-Laurent
(418) 318-4751